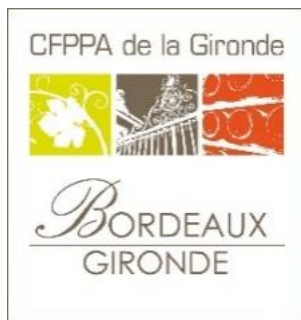




Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Gironde

CATALOGUE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CFPPA DE LA GIRONDE

Formations & développement de compétences

RECONVERSION – PERFECTIONNEMENT – ORIENTATION

Demandeurs d'emploi et autres actifs

1^o SEMESTRE 2023

ÉTUDE PERSONNALISÉE
<https://cdfacfppa33.com/>

BORDEAUX GIRONDE

...au service de l'Agriculture et des Territoires



Le CDFA et le CFPPA de la Gironde sont des centres constitutifs de :
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
N°SIRET : 19331424200010 N°activité/existence (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat): 7233P020333 Code APE : 8532Z
87 avenue du général de Gaulle - CS 90113 - 33295 BLANQUEFORT Cedex - Tel : 05 56 35 61 10
Mail : cfppa.blanquefort@educagri.fr - cfa.blanquefort@educagri.fr
Site web : www.cdfacfppa33.com - www.formagri33.com
CFPPA Code APE : 8559A - CDFA Code APE : 8532Z

RECAPITULATIF DES FORMATIONS



SAVOIR /BASE	PARCOURS P1 / SOCLE DE COMPETENCES : SE FORMER POUR LIRE, ÉCRIRE, AGIR – HSP SOCLE	P 3
JARDINIER	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN HAUTE GIRONDE - <i>Financement individuel</i>	P 4
	BPA* TRAVAUX DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS - LATRESNE <i>HSP Lot 34 – Agriculture & Forêt</i>	P 5
	BPA TRAVAUX DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS LA REOLE <i>Chantier Formation Qualification Nouvelle Chance - CFI</i>	P 6
	CAP Agricole JARDINIER PAYSAGISTE LA TESTE - <i>Financement individuel</i>	P 7
	CERTIFICAT DE SPECIALISATION ARBORISTE ELAGUEUR LATRESNE - <i>Financement individuel</i>	P 8
	BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS - <i>Financement individuel</i>	P 9
VIGNE ET VIN	BPA* TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN – BLANQUEFORT, BOMMES & PUGNAC <i>HSP Lot 34 – Agriculture & Forêt</i>	P 10-11 & 12
	BTSA VITICULTURE ŒNOLOGIE - <i>Financement individuel</i>	P 13
	ECOLES DE LA VIGNE - ECOLES DES CHATEAUX - <i>POEC + Contrat de Professionnalisation</i>	P 14
MARAICHAGE	BPA* TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES - BLANQUEFORT <i>HSP Lot 34 – Agriculture & Forêt</i>	P 15
	CAP Agricole - MÉTIERS DE L'AGRICULTURE - HORTICOLE - PUGNAC <i>HSP Lot 34 – Agriculture & Forêt</i>	P 16
	BP RESPONSABLE PRODUCTIONS LEGUMIERES FLORALES FRUITIERES ET PEPINIERES BLANQUEFORT - PRF2020-LOT 104 & PRF 2022 – LOT 7	P 17
	TRAVAUX DE PRODUCTIONS HORTICOLES ET MARAICHES - <i>Financement individuel</i>	P 18
	BPA* TRAVAUX DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN DES ENGIN AGRICOLES – MONTAGNE & PUGNAC <i>HSP Lot 34 – Agriculture & Forêt</i>	P19 & 20
CONDUITE D'ENGIN	CONDUITE D'ENGIN & TRAVAUX VITICOLES / HORTICOLES PUGNAC & BLANQUEFORT - <i>Formation individuel</i>	P21-22-23
	CQP OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE CONDUCTEUR D'ENGIN AGRICOLES/MONTAGNE -PAUILLAC	P24 & 25
RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	ACTION PREPARATOIRE A L'INSTALLATION AGRICOLE <i>PRF 2022 LOT 7</i>	P 26
	BP* RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE GIRONDE – LA REOLE <i>PRF2020 – LOT6 & PRF 2022 LOT 7</i>	P 27
	SECURISATION DE L'INSTALLATION AGRICOLE <i>PRF 2022 LOT 7</i>	P 28
	BP* RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE – FOAD - <i>Financement individuel</i>	P 29
SOIRGNEUR D'EQUIDES	CAP Agricole PALEFRENIER SOIGNEUR - <i>Financement individuel</i>	P 30
VAE - ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE NOUVELLE AQUITAINE		P 31
PRESENTATION DU CFPPA DE LA GIRONDE		P 32
*BPA : Brevet Professionnel Agricole de niveau 3 - ** BP : Brevet Professionnel de niveau 4		

Réunions d'information collectives

1 mois avant le début de la formation.

Réunions de préparation à l'entrée

15 jours avant le début de la formation

A défaut, **entretien individuel sur Rendez-vous**

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DANS TOUTES LES FORMATIONS DE PLUS DE 200H

(emploi, mobilité, santé...) personnalisé avec des temps individuels et/ou collectifs selon les dispositifs, les besoins exprimés ou non du stagiaire :

- 1 positionnement individuel
- 1 entretien intermédiaire et 1 entretien final de parcours
- 1 suivi de formation en entreprise à minima
- Retours sur expérience après chaque stage en entreprise pour une appropriation des acquis
- Evaluation des activités professionnelles en centre et en entreprise
- Bilans de formation

Le livret d'accompagnement compile le positionnement, les préconisations de l'équipe pédagogique et le suivi tout au long du parcours

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Acquérir ou renforcer les savoirs de base généraux et les compétences techniques afin d'accompagner à l'employabilité, de favoriser l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.

Code NSF : 100 formation générale FORMACODE 50979 Socle de connaissances et de compétences
15041 MISE A NIVEAU

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Développer ses compétences et/ou l'apprentissage à :

- La lecture et à l'écriture,
- L'acquisition des règles de base en mathématiques et en sciences
- Repérage dans l'espace et dans le temps
- L'utilisation des technologies numériques et à la communication numérique

Viser les degrés 1, 2 et 3 du référentiel de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

Entrée et sortie permanente	Durée ajustée au besoin dans la limite de 100 permanences sur 6 mois Renouvelable 1 fois	Bilans A fixer
-----------------------------	---	-------------------

- 1° La communication en français ;
- 2° L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;
- 3° L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ;
- 4° L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
- 5° L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel ;
- 6° La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- 7° La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives qui reposeront notamment sur des ateliers sociolinguistiques

Utilisation d'outils numériques

Formation continue en centre (100%) à temps partiel

Individualisation du parcours selon situation et résultats de positionnement.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 3h par permanence

2 demi-journées hebdo (sauf vacances scolaires) : mardis et vendredis

Horaires de formation : Centre : 14h à 17h

Formateurs du CFPPA en appui des locaux, plateaux techniques et matériels du CFPPA et de l'EPLEPPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise - Etudes de cas

Situation pratique - Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de BOMMES Lycée Agricole Bommes

EVO La Tour Blanche 33210 Bommes 05.57.98.02.74

Contact : Sylvie VAILLANT

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Sur demande, éventuelle évaluation Cléa - Fiche RS5080 (jusqu'au 27-01-2025) - Certification Socle de compétences et de connaissances professionnelles

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Autres parcours de l'HSP Scole

Toutes voies de formation professionnelles possibles & poursuite d'études sur des formations professionnelles de niveau 3 (cf. www.onisep.fr)

PUBLIC

Personnes touchées par l'illettrisme et l'illectronisme : Demandeur d'emploi; Jeune de moins de 26 ans; Personne handicapée; Salarié(e); Actif(ve) non salarié(e)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise insuffisante de la lecture, de l'écriture, des compétences de base et dans l'utilisation de l'outil numérique pour être autonome dans les situations simples de la vie courante et professionnelle

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 reconductible avec inscription obligatoire par le prescripteur (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202006083191

Dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec personnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée Sortie Permanente.

Conformité administrative du dossier de rémunération.

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

EFFECTIFS

126 Permanences de 3h - Ouverture soumise à effectif minimum requis de 3 stagiaires par permanence relevant de cette HSP Socle lot 6 - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération selon la situation du stagiaire, calculée au 6/30° et selon son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection

Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Occuper un emploi de jardinier paysagiste, avec les bases permettant d'intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés

Emploi : Jardinier d'espaces verts, agent paysagiste, aide paysagiste, ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste

Code NSF : 214 Aménagement paysager -ROME A1203

Aménagement et entretien des espaces verts

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir un 1^{er} niveau d'employabilité à destination d'employeurs de collectivités territoriales/locales (services techniques), entreprises du paysage, jardins-espaces verts, entreprises du secteur des services à la personne

Favoriser une entrée en formation qualifiante

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

28/11/2022-24/01/2023 ENTREE AUX DATES DES MODULES <i>Dates susceptibles de modification</i> <i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>	14h à 182H Selon choix de modules	Bilans 24/01/2023 13H30
MODULE 1 - ACCUEIL (4H) + APPROCHE CREATION PAYSAGERE (FONCTIONNEMENT DE LA PLANTE - SEMIS - PLANTATION)		7H
MODULE 2 - CONNAITRE LE POSTE DE TRAVAIL		7H
MODULE 3 - DEBROUSSAILLAGE		14H
MODULE 4 - TAILLE DES HAIES, ARBUSTES ET ARBRES		42H
MODULE 5-TRONCONNAGE ABATTAGE ELAGAGE/SOL		42H
MODULE 6 - TONTE		14H
MODULE 7 - CERTIPHYTO OPERATEUR		14H
MODULE 8 - CREATION PAYSAGERE + BILAN (3H)		42H

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en centre avec 80% de pratique

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 9h-12h30 / 13h30-17h

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Etudes de cas Situation pratique

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site PUGNAC

1307 ROUTE DU CANTON -33710 Pugnac

Contact : ERIC LATOUCHE – 05.57.68.87.97

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

+ Certiphyto Opérateur

+ Attestation d'utilisation de tronçonneuse en sécurité

+ Attestation de formation et de compétences et savoir-être lors des travaux pratiques

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BPA : cf. www.onisep.fr)

PUBLIC

Personne ayant un projet de qualification et/ou d'emploi.

Personne peu ou pas qualifié – Public peu lecteur. Hétérogénéité des savoirs et des compétences - 18-60 ans

Demandeurs d'emploi, salariés Hors et en IAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Savoir lire et écrire le français pour comprendre les règles de sécurité

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Si salarié de SIAE ou salarié hors IAE : sélection/préscription et inscription par l'employeur

Si demandeur d'emploi : prescription/référent emploi

Avoir une prescription « papier » + Se présenter à l'information collective + entretien de recrutement

Inscription avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (formation modulaire).

Entrée en formation aux dates des modules

EFFECTIFS

6 à 10 selon module dont 3 Demandeurs d'emploi

Mixité possible avec 1 à 2 autres stagiaires

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : employeur pour les salariés et Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur et employeur.

COUT

Financement formation

EMPLOYEUR OU POLE EMPLOI

Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection

Individuelle fourni / CFPPA pour les demandeurs d'emploi ou par l'employeur pour les salariés

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (totale ou partielle) mais surtout sur la réalisation des travaux

d'aménagement et d'entretien.

Préparer le terrain, planter, élaguer, entretenir des massifs, pelouses et allées. Eventuellement maçonner.

Effectuer ces travaux en utilisant du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène

Emploi : Jardinier d'espaces verts, agent paysagiste, aide paysagiste, ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste

Code NSF : 214 Aménagement paysager -ROME A1203 Aménagement et entretien des espaces verts

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser les travaux de création et d'entretien de jardins de secteurs publics (collectivités locales, administrations, offices publics ou entreprises d'Etat...), privés (offices HLM, syndicats de copropriétés, sociétés d'autoroute...) ou privatif (les particuliers)

Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

05/04/22-20/01/23 * 22/09/22-18/06/23 * 23/01-07/11/23 * 19/06/2023-14/04/2024	Parcours type 1.298,50h	Bilans 9H 10/11/22– 13/04/23– 08/09/23
<i>Dates susceptibles de modification</i>	948,5h centre &	
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>	350h Stage	

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances liées aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (développement durable)

UC O1 – UCO2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers et à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

UC S1 TCE : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UC S2 TCE : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UC S3 TCE : Utiliser les engins de transport et de terrassement en sécurité

UCARE : construction bois & entretien des fruitiers

Autres : CACES - Sauvetage et Secouriste du Travail (SST) - Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise | <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas |
| <input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique | <input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en entreprise |
| <input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance (éventuelle) | |

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT**CFPPA site de LATRESNE - AEROCAMPUS**

1 Route de Cenac 33360 LATRESNE 05.56.21.01.47

Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole**

TRAVAUX DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Fiche RNCP15156 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu de validation des blocs de compétences. Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+CACES R482 Cat.A. - SST- Certiphyto Opérateur par équivalence

+ Attestation d'utilisation de tronçonneuse en sécurité

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification - Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription**

(Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N°202006082644**

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixes (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini – 14 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire
petites fournitures
scolaires



**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (totale ou partielle) mais surtout sur la réalisation des travaux

d'aménagement et d'entretien.

Préparer le terrain, planter, élaguer, entretenir des massifs, pelouses et allées. Eventuellement maçonner.

Effectuer ces travaux en utilisant du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène

Emploi : Jardinier d'espaces verts, agent paysagiste, aide paysagiste, ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste

Code NSF : 214 Aménagement paysager -ROME A1203 Aménagement et entretien des espaces verts

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser les travaux de création et d'entretien de jardins de secteurs publics (collectivités locales, administrations, offices publics ou entreprises d'Etat...), privés (offices HLM, syndicats de copropriétés, sociétés d'autoroute...) ou privatif (les particuliers)

Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES**19/09/2022 – 31/05/2023***Dates susceptibles de modification**Limite d'entrée décalée / dérogation***1.190h**

840h centre

& 350h

Stage

BILAN 9H

30/01/23 & 31/05/23

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances liées aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (développement durable)

UC O1 – UCO2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers et à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

UC S1 TCE : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UC S2 TCE : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UC S3 TCE : Utiliser les engins de transport et de terrassement en sécurité

UCARE : construction bois & Tronçonnage/abattage/élagage au sol

Autres : CACES R482 Cat.A Engins compacts - Sauvetage et Secouriste du Travail (SST) – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Module « création d'un potager »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (70%) et en entreprise (30%) tout au long de la formation (en moyenne 1 semaine par mois). Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT**CHANTIER FORMATION DU CFPPA****CFPPA site de LA REOLE**

Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE

Contacts : MRS F. PICQ & L. SONILHAC 05 56 61 02 95**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole****TRAVAUX DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

Fiche RNCP15156 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+CACES R482 Cat.A. - SST- Certiphyto Opérateur (par équivalence)

+ PRAP + Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Aménagement paysager -Bac Pro...): cf.

www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Priorité aux jeunes, BRSA et personnes ayant des difficultés pour l'emploi

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base (Niveau A1 + / A2 en cours) et repères concrets dans le métier (formation, PMSMP, saisonnier...)

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION**Préinscription obligatoire / prescripteur ou auto-prescription**

Réunion d'information ou entretien individuel + positionnement

Dès parution sur Rafael, prescription obligatoire

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en début de formation ou sur dérogation possible, en cours de formation selon positionnement.

EFFECTIFS

9 à 12 - Mixité de public possible avec capacité d'accueil de 14

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération mensuelle calculée selon situation du stagiaire et assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale à confirmer.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Inscription soumise à accord de financement des partenaires

Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire : petites fournitures scolaires

PROJET MÈNE EN PARTENARIAT

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Devenir ouvrier du paysage pour aménager et entretenir les jardins privés ou espaces publics à l'aide d'outils manuels et engins motorisés.

Réaliser les travaux liés à la plantation de végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...).

Assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Emploi : Jardinier d'espaces verts, agent paysagiste, aide paysagiste, ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste

Code NSF : 214 Aménagement paysager -ROME A1203

Aménagement et entretien des espaces verts

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser les travaux de création et d'entretien de jardins

Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2022 – 30/06/2023

Dates susceptibles de
modification
Limite d'entrée décalée /
dérogation

420h en centre
/ alternance (contrat de
professionnalisation) Bilan à fixer

CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3 - Interagir avec son environnement social

CP4 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

CP5 - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance - En moyenne 1 semaine par mois en centre

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEPPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de LA TESTE DU BUCH

1 bis boulevard des Miquelots

BP 20066 - 33164 La Teste de Buch

Contacts : OLIVIER PIANA 06.50.03.87.98

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification – **CAP Agricole JARDINIER PAYSAGISTE**

Fiche RNCP24928 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Validation des blocs de compétences et délivrance du CAP si réussite totale aux épreuves d'examen.

En cas de validation partielle, Unités Capitalisables (UC) valables 5 ans pour revalider les UC manquantes.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

Certiphyto Opérateur (par équivalence)

Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Aménagement paysager -Bac Pro...): cf.

www.onisep.fr

PUBLIC

Demands d'emploi. Priorité aux jeunes, BRSA et personnes ayant des difficultés pour l'emploi

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base (Niveau A1 + / A2 en cours) et repères concrets dans le métier (formation, PMSMP, saisonnier...)

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Réunion d'information ou entretien individuel + positionnement
Inscription avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en début de formation ou sur dérogation possible, en cours de formation selon positionnement.

EFFECTIFS

9 à 12 - Mixité de public possible avec capacité d'accueil de 20

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Contrat de professionnalisation. Rémunération mensuelle calculée selon situation du stagiaire et assiduité.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Inscription soumise à accord de financement des partenaires
Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / employeur
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Effectuer des activités de coupe, démontage, abattage et élagage d'arbres. Prendre en compte les attentes du client et analyser le végétal dans son environnement

Préparer son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Travailler toujours en binôme.

Veiller au bon entretien de son matériel.

Emploi : arboriste élagueur - Elagueur - Chef d'équipe élagueur -

Aide conducteur de travaux - Grimpeur arboriste...

Code NSF : 214 Aménagement paysager - 213 : Forêts, espaces

naturels, faune sauvage, pêche

FORMACODE : 21038 : taille arbre

Code ROME A1201 - Bûcheronnage et élagage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des arboristes-élagueurs aux tâches de taille, de démontage et d'abattage d'arbres en suivant les normes et les règles de bonne exécution et de sécurité. Apporter des soins d'haubanage, ainsi que des préconisations de taille adaptée aux arbres et à leur milieu.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

19/09/2022 – 30/06/2023

Dates susceptibles de modification

483h en centre

/ alternance (contrat de professionnalisation)

Date de bilan à fixer

Limite d'entrée décalée / dérogation

UC1 - Définir une stratégie d'intervention sur chantier en prenant en compte l'état physiologique de l'arbre et les contraintes techniques.

UC2 - Mettre en œuvre les techniques d'accès au poste de travail et de déplacement dans l'arbre (nacelle, travaux sur cordes).

UC3 - Réaliser les interventions techniques sur les arbres : tailles architecturées et d'entretien, haubanage, démontage, abattage, broyage des rémanents et rognage de souches

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance - En moyenne 1 semaine par mois en centre.

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation :

Centre : lundi 8H30-12H30 & 13H30-16H30

mardi / mercredi / jeudi : 8H30-12H30 & 13H30-17H30

vendredi 8H30-12H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA, de SERPE ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique : 75% du temps de formation sur chantier

Formation en entreprise (alternance)

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CDFA -CFPPA site de LATRESNE - AEROCAMPUS

1 Route de Cenac 33360 LATRESNE 05.56.21.01.47

Contact : PJ COMBALIER 05 56 21 01 47

contact.latresne@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 4 de qualification – **CS Arboriste-Elagueur**

Fiche RNCP31620 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Validation des blocs de compétences et délivrance du CS si réussite totale aux épreuves d'examen. En cas de validation partielle, Unités Capitalisables (UC) valables 5 ans pour revalider les UC manquantes.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

Autres validations : **CACES nacelle, Habilitation HOB0, SST, GSA,**

Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BTSA Aménagement paysager...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Personne en recherche d'emploi et/ou de reconversion professionnelle – Projet de perfectionnement et/ou évolution professionnelle

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

+ de 18 ans + Bac ou niveau Bac ou expérience en paysage

Aptitudes : Bonne condition physique - Travail en hauteur - Esprit d'équipe - Prudent – Attentif – Capacité d'adaptation – Maîtrise de soi – Autonomie – Non sensible au vertige - Bienveillant par rapport aux co-équipiers et entreprise – respect des consignes

Taux de réussite, insertion et satisfaction des stagiaires

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Réunion d'information et entretien individuel

Positionnement (tests et mise en situation)

Dossier d'admission et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en début de formation ou sur dérogation possible, en cours de formation selon positionnement.

EFFECTIFS

8 - Mixité de public possible avec capacité d'accueil de 8

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Rémunération calculée selon situation du stagiaire et assiduité.

Indemnité repas/déplacements selon zone des chantiers

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Inscription soumise à accord de financement des partenaires (OPCO selon l'affiliation de l'entreprise employeuse)

Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / employeur. A charge du stagiaire petites fournitures scolaires





BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE - BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS/ alternance



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES
Devenir responsable d'aménagements paysagers et leur entretien. Spécialiste, autonome, apportant des réponses

LIEU & CONTACT
CFPPA site de **BLANQUEFORT** Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

adaptées et créatives, le technicien peut encadrer aussi du personnel. Le technicien est responsable de l'application des règles et des normes de sécurité, des règles professionnelles et des règles de l'art. Il est garant de la qualité de finition, de la précision des plans de réalisation et des documents techniques. Enfin, il représente l'entreprise au regard des tiers et doit s'efforcer d'en traduire les objectifs et l'image dans les diverses relations qu'il entretient avec eux. L'activité est liée à la taille de l'entreprise.
Code(s) NSF :214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport) - Formacode(s) :21046 : travaux paysagers
Emploi: Ouvrier hautement qualifié, conducteur de travaux...

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION
Niveau 5 de qualification **BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE – BTSA – AMENAGEMENTS PAYSAGERS**
Fiche N°RNCP17218 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Obtention du diplôme par moitié en contrôle continu (CCF) et en épreuves terminales. En cas de validation partielle, modules acquis valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
+ CERTIPHYTO DECIDEUR PAR ÉQUIVALENCE
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION
Former des techniciens hautement qualifiés en paysage

PUBLIC
Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro....)

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES
01/09/22-30/06/24... rentrée annuelle
Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE
Diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent) ou à défaut, le relevé de notes acquises au bac
Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Traiter des données mathématique et informatiques
- C5. Considérer les attentes des commanditaires et usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des aménagements.
- C6. Assurer la mise en œuvre de techniques appropriées à la situation, en respectant sécurité et environnement.
- C7. Assurer la planification et la conduite des chantiers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale.
- C8. Assurer la gestion économique des chantiers.
- C9. Participer au processus d'élaboration d'un projet d'A.P.
- C10. Mobiliser les acquis pour faire face à une situation pro.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES
Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Formation continue par alternance avec 1.400h en centre
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Période en entreprise : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE
Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Ingénieur ITA, Licence...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION
Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)
Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS
12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION
Selon statut, salarié de contrat de professionnalisation, en Transition pro.....
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT
Nous consulter pour étude d'un financement dédié

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



Version 2023-1s – mise à jour 19/12/2022



BPA TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN

SPECIALITÉ TRAVAUX DE LA VIGNE

10



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

1. Préparer son travail dans le cadre des consignes, en intégrant les dispositions réglementaires, les règles de bonne conduite et de sécurité.

2. Effectuer seul ou en équipe des travaux peu ou pas mécanisés liés à la conduite du vignoble, à la vinification et à l'élevage du vin.

3. Réaliser des travaux viticoles mécanisés.

5. Effectuer l'entretien des matériels, installations et équipements.

6. Réaliser des activités liées au conditionnement et à la vente

7. Exercer des activités liées à l'encadrement du personnel.

Emploi : ouvrier polyvalent viticole et/ou vinicole (aide-caviste, ouvrier de chai), ouvrier viticole-tracteuriste, tractoriste

Code NSF : 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1405 Arboriculture et viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des compétences recherchées en taille et travaux d'entretien de la vigne, conduite de tracteurs, et travaux du chai. Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

07/11/2022-01/09/2023

16/05/2023-07/03/2024

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation sur dérogation éventuelle

1.298,50h

948,5h centre &

350h Stage

Bilans 9H

24/03/23

& 06/06/23

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances liées aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (développement durable)

UCP4-UCP5 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques liées à la conduite de la vigne et à l'utilisation de matériels et équipements

UCP6 : Réaliser les travaux d'entretien du vignoble

UCP7 : Réaliser les tailles locales

UCP8 : Mettre en œuvre des opérations mécanisées au vignoble

UCARE : vente et conditionnement / Vente de vin au domaine

Autres : Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) & Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de **BLANQUEFORT** Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du GI de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : **LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15**

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole**

TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN -SPÉ. TRAVAUX DE LA VIGNE

Fiche RNCP4892 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.
Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **SST - PRAP - CERTIPHYTO OPÉRATEUR PAR ÉQUIVALENCE**

+ **Attestation de formation et de compétences**

Avec notamment **QUALIFICATION « VENDANGES & VINIFICATIONS »**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification - Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA - <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N°202006082643 ou 202006082645**

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 20 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation HSP LOT 34 - Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

1. Préparer son travail dans le cadre des consignes, en intégrant les dispositions réglementaires, les règles de bonne conduite et de sécurité.

2. Effectuer seul ou en équipe des travaux peu ou pas mécanisés liés à la conduite du vignoble.

3. Réaliser des travaux vinicoles mécanisés.

5. Effectuer l'entretien des matériels, installations et équipements.

6. Réaliser des activités liées au conditionnement et à la vente

7. Exercer des activités liées à l'encadrement du personnel.

Emploi : ouvrier polyvalent viticole, viticole-tracteuriste, tracteuriste
Code NSF : 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1405 Arboriculture et viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des compétences recherchées en taille et travaux d'entretien de la vigne et conduite de tracteurs. Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES**07/11/2022-01/09/2023****16/05/2023-07/03/2024**

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

1.130,5

850,5h

centre &

280h Stage

Bilans 9H

17/01/23

& 12/06/23

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances liées aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (développement durable)

UCP4-UCP5 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques liées à la conduite de la vigne et à l'utilisation de matériels et équipements

UCP6 : Réaliser les travaux d'entretien du vignoble

UCP7 : Réaliser les tailles locales

UCP8 : Mettre en œuvre des opérations mécanisées au vignoble

UCARE : vente et conditionnement /Vente de vin au domaine

Autres : Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) & Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H-12H & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratique

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de BOMMES Lycée Agricole Bommès

EVO La Tour Blanche 33210 Bommès 05.57.98.02.74

Contact : Sylvie VAILLANT

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATIONNiveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole****TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN -SPÉ. TRAVAUX DE LA VIGNE**

Fiche RNCP4892 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ SST - PRAP - CERTIPHYTO OPÉRATEUR PAR ÉQUIVALENCE**+ Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification - Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription**

(Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202006082643 ou 202006082645

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 20 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COUT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire
petites fournitures scolaires

INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



BPA TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN

SPECIALITÉ TRAVAUX DE LA VIGNE

12



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

1. Préparer son travail dans le cadre des consignes, en intégrant les dispositions réglementaires, les règles de bonne conduite et de sécurité.

- Effectuer seul ou en équipe des travaux peu ou pas mécanisés liés à la conduite du vignoble.
- Réaliser des travaux viticoles mécanisés.
- Effectuer l'entretien des matériels, installations et équipements.
- Réaliser des activités liées au conditionnement et à la vente
- Exercer des activités liées à l'encadrement du personnel.

Emploi : ouvrier polyvalent viticole, viticole-tracteuriste, tracteuriste
Code NSF : 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1405 Arboriculture et viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des compétences recherchées en taille et travaux d'entretien de la vigne et conduite de tracteurs. Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

07/11/2022-01/09/2023

16/05/2023-07/03/2024

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

1.130,50H

850,5h centre &

280h Stage

Bilans 9H

27/10/22

& 28/06/23

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances liées aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (développement durable)

UCP4-UCP5 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques liées à la conduite de la vigne et à l'utilisation de matériels et équipements

UCP6 : Réaliser les travaux d'entretien du vignoble

UCP7 : Réaliser les tailles locales

UCP8 : Mettre en œuvre des opérations mécanisées au vignoble

UCARE : vente et conditionnement /Vente de vin au domaine

Autres : Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) & Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratique

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de PUGNAC

1307 Route du Canton 33710 Pugnac 05.57.68.87.97

Contact : Marie Claire FILLIATREAU 05.57.68.87.97

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole**

TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN -SPÉ. TRAVAUX DE LA VIGNE

Fiche RNCP4892 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ SST - PRAP - CERTIPHYO OPÉRATEUR PAR ÉQUIVALENCE

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification - Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE RÉUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription**

(Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA - <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202006082643 ou 202006082645

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquentielles) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 20 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Financement formation HSP LOT 34 - Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires





Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir responsable d'entreprise ou technicien supérieur compétent en production de raisins, bois ou plants de vigne, en élaboration de vins.

Faire face à l'évolution des attentes des consommateurs en termes de qualité, traçabilité et respect de l'environnement (sécurité alimentaire, production biologique, changement climatique...).

Exercer des fonctions dans diverses organisations : domaine viticole, coopérative, syndicat de vignerons, chambre d'agriculture, instituts techniques (IFV ...), entreprise du conseil et du négoce

Assure aussi, selon les postes occupés, des fonctions complémentaires de gestion et de commercialisation, d'expérimentation, de conseil, de développement, d'expertise, d'évaluation et de gestion administrative

Code NSF211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - ROME : A1405 Arboriculture et viticulture - A1413 Fermentation de boissons alcoolisées - A1301 Conseil et assistance technique en agriculture

Emploi : Vigneron, chef de culture viticole, maître de chai

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des techniciens hautement qualifiés en capacité de gérer un domaine, de maîtriser les cycles de productions viti-vinicoles Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/22-30/06/24 & 01/09/21-30/06/23

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

Durée de formation selon pré-acquis

1.350h	Bilans 9H
Ou 910h	30/06/23 -
En centre	24/05/24

Bloc 1. S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

Bloc 2. Construire son projet personnel et professionnel

Bloc 3. Communiquer dans des situations et des contextes variés

Bloc 4. Conduire une production viticole.

Bloc 5. Conduire une production vinicole

Bloc 6. Organiser le travail

Bloc 7. Proposer une stratégie de production vitivinicole

Bloc 8. Accompagner le changement technique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec individualisation de parcours. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 35h hebdo - 7h par jour - Rythme continu
Horaires centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 & Horaires entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise | <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas |
| <input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique | <input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en entreprise |

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage et voie scolaire - Poursuite d'études (ITA, Licence...): cf. www.onisep.fr

LIEU & CONTACT

CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 5 de qualification : **BTS - VITICULTURE OENOLOGIE BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE**

Fiche RNCP36002 (jusqu'au 01.08.2027) Ministère de l'Agriculture
Obtention du diplôme par contrôle continu (ECCF) en partie et en épreuves ponctuelles terminales (EPT). En cas de validation partielle, modules acquis valables 5 ans.

Personnalisation selon les pré-acquis (VAA) : parcours de 910h si BAC + 2 mini. validé et si reconnu par le droit français. Ces parcours n'ouvrent pas droit à la mention à l'examen.

+ CERTIPHYTO DECIDEUR PAR ÉQUIVALENCE

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandeurs d'emploi ou salariés visant un poste à responsabilité
Agés de plus de 16 ans

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1- Parcours individualisé sur prérequis & pré-acquis suivants, à justifier par la copie du diplôme et des certificats de travail ou bulletins de salaires :

- * Bac + 2 minimum : Parcours de 910h en centre
- * Bac & expérience professionnelle (droit commun ou apprentissage) : 2 ans en vigne et vin ou 3 ans en agriculture, sinon 5 ans : Parcours de 1.350h

Autre situation : Parcours de 1.350h possible sur accord préalable du Ministère

2- Satisfaire à l'entretien de positionnement.

3- Dossier d'admission complet et documents de contractualisation retournés signés : convention entreprise, Cerfa, PIF, contrat de prestation et de formation/pédagogique

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, CPF Transition, AIF, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente.
Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut, salarié de contrat de professionnalisation, en Transition Pro,..

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Forfait OCAPIAT : Financement entreprise et stagiaire
Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...)

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires, mobilité et transport
Ordinateur portable fourni par le stagiaire ou l'entreprise selon leur accord





CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP

OUVRIER QUALIFIE D'ENTREPRISE VITIVINICOLE

MEDOC – GRAVES - LIBOURNAIS

14

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Préparer, atteler, régler les outils de travail et conduire les engins
Préparer et entretenir les sols

Intervenir sur la croissance de la végétation

Fertiliser et désherber

Appliquer les traitements phytopharmaceutiques

Respecter l'environnement, les précautions d'emploi et les consignes de sécurité

Préparer et entretenir le matériel

Selon le poste occupé, assurer des travaux de chai

Emploi : ouvrier viticole, tractoriste, ouvrier viticole tractoriste, ouvrier viticole polyvalent

Code NSF : 211 Productions végétales - ROME : A1405 Arboriculture et viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Se professionnaliser en vue d'un emploi durable dans un château viticole du Médoc ou du Libournais

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

05/12/2022 – 13/02/2023

Sous réserve d'accord de financement : 210h centre & 105h SAE

Contrat de Professionnalisation pour le CQP à partir de février :

469h à 532h en centre

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

Parmi les BLOCS possibles :

- Conduite du vignoble
- Conduite et entretien des matériels
- Selon les Ecoles et les besoins des entreprises :
- Travail du sol
- Protection des cultures
- Vinification
- Elevage du vin
- Animation d'équipe
- Vente directe
- Conduite de chariot élévateur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue

- POEC : 210H en centre + 10h de stage en entreprise

- CQP par alternance avec 469 à 532h en centre / 1 à 1,5 an

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Horaires de l'entreprise d'accueil

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel

des MFR et du CFPPA en appui des châteaux partenaires

Interventions et supports de formation en langue française.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique

Stage individuel en entreprise (POEC)

Pas d'actions de mobilité internationales

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

cf. www.onisep.fr

LIEU & CONTACT

CFPPA de la Gironde partenaire de la FR MFR, porteur
Contact : **Véronique PUCHAUD-DAVID 05.56.35.61.12**

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Titre de niveau 3 de qualification

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP
OUVRIER QUALIFIE D'ENTREPRISE VITIVINICOLE

Fiche RNCP5591 (*en cours de renouvellement*) Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole

Obtention du CQP en contrôle continu et en épreuves terminales.

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandeurs d'emploi en reconversion ou perfectionnement professionnels

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Aucun

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

Taux de réussite, insertion et satisfaction des stagiaires

Consulter **mfr.fr**

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Accord du contrat de professionnalisation

Dossier d'admission / MFR

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

8 Mini – 15 Maxi/Session annuelle

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Indemnisation de Pôle emploi / POEC

Salarié de contrat de professionnalisation/CQP

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Pôle emploi / POEC
Forfait OCAPIAT / CQP



A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



BPA TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LEGUMIERE

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

1. Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement
2. Mettre en œuvre des travaux de productions, récolte, conditionnement et préparation de commandes
4. Mettre en place des installations et entretenir du matériel et des équipements.
5. Contribuer éventuellement à la vente de produits sur la ferme, à la jardinerie ou à l'extérieur



Emploi : ouvrier horticole polyvalent, pépiniériste, maraîcher, ouvrier horticole serriste, rosieriste - Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1414 - Horticulture et maraîchage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des travaux de multiplication de végétaux, de productions, d'entretien de culture, de travaux mécanisés et de maintenance, de récolte et de préparation de commande.
Conduire un rucher et vendre des produits issus de l'Agri. Biologique
Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

20/06/22-24/03/23 * 18/10/22-13/07/23	P Type 1.298,50h 948,5h centre & 350h Stage	Bilans 9H 24/03/23 & 06/06/23
27/03/23 – 17/12/23 * 26/05/23-18/02/24		
17/12/23-28/06/24		

Dates susceptibles de modif. - Entrée décalée/dérogation

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances liées aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (développement durable)

UCP4-UCP5 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques de conduite des productions horticoles, d'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole

UCP6 : Réaliser la multiplication des végétaux

UCP7 : Réaliser l'installation et le suivi des cultures

UCP8 : Réaliser la récolte et la préparation des commandes

UCARE : Conduire un rucher & Commercialiser des produits issus de l'agriculture biologique

Autres : Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) & Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Module « agroécologie » - Certiphyto opérateur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

- Face à Face pédagogique
- Théoriques & Pratiques
- Pédagogie participative
- Suivi individuel
- Visites d'entreprise
- Etudes de cas
- Situation pratique
- Stage individuel en entreprise
- Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT
CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LEGUMIERE**
Fiche RNCP5831 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.
Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.
Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
+ SST – PRAP - CERTIPHYTO OPÉRATEUR
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification - Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N°202006082646**
Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
Entrée en formation aux dates fixes (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 16 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.
Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COÛT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petite: fournitures scolaires



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacfppa33.com/>

Version 2023-1s – mise à jour 19/12/2022

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes ornementales ou légumières, en pleine terre ou en pots, de plantes à massif, de bulbes ou de fleurs coupées.

Effectuer des opérations liées à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

Emploi : ouvrier horticole polyvalent, pépiniériste, maraîcher, ouvrier horticole serriste, rosiériste

Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1414 - Horticulture et maraîchage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des travaux de multiplication de végétaux, de productions, d'entretien de culture, de travaux mécanisés et de maintenance, de récolte et de préparation de commande.

Etre sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

09/06/22-23/03/23 10/10/22-13/07/23 24/04/2023-19/01/2024	Parcours type	Bilans 9H 28/06/23
Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation	1.298,50h 948,5h centre & 350h Stage	

CG1-UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2-UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3-UCG 3 : Interagir avec son environnement social

CP4-UCP1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

CP5-UCP2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement

CP6-UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP7-UCARE : Valorisation et vente de produits horticoles

CERTIPHYTO OPERATEUR (sur équivalence de diplôme obtenu) –

contenu de formation vu dans les modules précédents d'UCG2 – 14H

Autres : Sauvetage et Secouriste du Travail (SST) & Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT**CFPPA site de PUGNAC**

1307 Route du Canton 33710 Pugnac 05.57.68.87.97

Contact : Quentin HAVET 05.57.68.87.97

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niv. 3 Qualif² – **CAP Agricole Métiers de l'Agriculture HORTICOLE**

Fiche RNCP25306 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du CAP si réussite totale aux épreuves.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ SST – PRAP - CERTIPHYTO OPÉRATEUR PAR EQUIVALENCE

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification - Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription**

(Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N°202005082244**

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 16 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COÛT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire

petites fournitures

scolaires



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Assurer une production diversifiée de qualité. En plein champ, sous abri ou en hors-sol, préparer les sols, mettre en cultures, récolter et préparer la vente.
Connaître tous les modes culturaux et particulièrement l'agriculture biologique (AB)
Contribuer à une alimentation saine et durable.

Produire en fonction de la clientèle et de la réglementation, de la responsabilité sociale et environnementale des producteurs
Assurer la maintenance d'engins, matériels et installations
Réaliser des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement. Coordonner une équipe
Produire des plants de légumes, plantes aromatiques, médicinales dans le respect du cahier des charges de l'AB, BIO COHERENCE
Réaliser le suivi technico-économique de production
Mettre en œuvre des activités connexes à la production (vente, promotion, valorisation, transformation, activités de service)
Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures – ROME : A1414 – Horti. et maraîchage
Emploi qualifié-Chef de culture-Responsable d'expéditions, de production, de station ou de serres – 2d d'exploitation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au salariat, à l'encadrement et à l'exploitation d'entreprise
Obtenir la capacité professionnelle agricole

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/04/2022 – 16/12/22		Bilans 9H
03/02/2023-20/10/2023	1.180h	29/11/22
06/11/2023-12/07/2024	760h centre & 420h SAE	06/06 & 20/10/23 06/02 & 12/07/24
<i>Dates susceptibles de modification</i>		
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		

SAS LES INDISPENSABLES + C1 -se situer en tant que horticulteur
C2 - Assurer le pilotage technique
C3 - Réaliser les interventions sur les végétaux
C4 -Intervenir sur les conditions de culture
SST & PRAP - UCARE: Assurer le suivi administratif d'entreprise
Agriculture biologique – Agroécologie - Modules transversaux en lien avec la citoyenneté, l'inclusion numérique, le savoir être professionnel et le développement durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (67%) et en entreprise (33%), au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPPFA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques)
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 4 de qualification - **Brevet Professionnel RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRES** - RNCP34744 (->01-01-2026) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des compétences. Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'expérience pro. Agricole ou 3 ans dans un autre secteur; Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
+ CERTIPHYTO DECIDEUR
+ Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
+ Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel + diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.
Maîtrise indispensable des savoirs de base + aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour la FOAD.
Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSA...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

PRF2022 LOT 104 & 7 jusqu'au 31/08/24 **prescription par le prescripteur ou auto-prescription obligatoire** via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> -

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Entrée en formation : dates fixes ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

8 Mini - 10 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements / Région
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation PRF 2022 LOT7 : Région
Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...).

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA. A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Occuper un poste d'ouvrier horticole et maraicher polyvalent maîtrisant les travaux principaux en toute sécurité et dans le respect de l'environnement et de la réglementation

Seul(e) ou en équipe, travailler sous l'autorité du responsable

Assurer les différents travaux en autonomie.

Contrôler son travail & Rendre compte.

Analyser les problèmes et apporter les éventuels correctifs

Emploi : ouvrier horticole polyvalent -

Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1414 - Horticulture et maraîchage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Se professionnaliser et/ou se perfectionner aux travaux horticoles pour maîtriser les objectifs suivants :

Maîtriser les mécanismes de la taille fruitière et ornementale

Maîtriser les notions de bases en agronomie et techniques de semis et de multiplication végétative

Connaitre le greffage

Réaliser une plantation

Maîtriser le compostage

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage – formation continue

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

De 14h à 84H en centre
Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

BLOC DE COMPETENCE	Durée	dates
GESTES ET POSTURES DU POSTE DE TRAVAIL Obtenir le Certificat de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)	14h	9-10 NOV 2022
SEMIS Connaitre la physiologie, les techniques et outils, les substrats et risques pathologiques	14h	22-23 SEPT. 2022
BOUTURAGE – MARCOTTAGE Connaitre la physiologie, les techniques et outils, les substrats et risques pathologiques	14h	12-13 OCT. 2022
PLANTATION Connaitre la physiologie, les techniques et outils, les substrats et risques pathologiques	14h	23-24 NOV. 2022
MAITRISER LES TECHNIQUES DE TAILLE ORNEMENTALE	14h	10-11 JANV 2023
MAITRISER LES TECHNIQUES DE TAILLE FRUITIERE	14h	12-13 JANV 2023
MAITRISER LES TECHNIQUES DE GREFFAGE	14h	18-19 JANV 2023
MAITRISER LE COMPOSTAGE : - Notion de base - Gestion intégrée des déchets verts - Compostage : techniques et outils	28h	22-29 SEPT 2022 20 OCT 2022 17 NOV. 2022

LIEU & CONTACT

CFPPA site de PUGNAC

1307 Route du Canton 33710 Pugnac

Contact : Eric LATOUCHE - 05.57.68.87.97

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en centre de formation

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation en centre : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Etudes de cas O Alternance

Eventuelles participation aux actions de mobilité internationales

Formation en centre dispensée avec les plateformes techniques du CFPPA

Fournitures scolaires - EPI fournies par l'entreprise

Émargement quotidien et contrôle d'assiduité.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien de motivation du centre de formation

PERMS B valide pour la conduite d'engins

Maîtrise des savoirs de base

Être capable de prendre en main un tracteur et un rang de vigne

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Dossier d'admission complet

Acceptation du règlement intérieur.

Contrat de professionnalisation ou financement individuel accordé

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

PUBLIC

Demandeurs d'emploi – Salariés de SIAE ou autres entreprises - Autres

EFFECTIFS

4 Mini – 10 Maxi – Mixité possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut en formation :

Contrat de professionnalisation (% du SMIC)

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

FORFAIT OPCO selon situation du salarié et de la durée du contrat

A charge du stagiaire : fournitures scolaires. EPI à charge de l'employeur

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

1. Réaliser les travaux agricoles mécanisés de l'entreprise de production ou d'un prestataire de service (ETA, CUMA) en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.
2. Assurer l'entretien et la maintenance de 1er niveau
3. Communiquer avec les partenaires.
4. S'informer et se former.

Emploi : Conducteur/Conductrice d'engins d'exploitation – Tractoriste - Chauffeur de tracteur - Chauffeur mécanicien
Code NSF :210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des chauffeurs en capacité d'assurer aussi le 1er niveau de maintenance et une polyvalence dans les travaux agricoles sachant

- Conduire et entretenir un tracteur
- Conduire et entretenir un porteur et/ou machine à vendanger

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

28/03/2022-13/01/2023		Bilan 9H
16/01/2023-26/10/2023	1.298,50h	21/10/22
09/06/2023-27/03/2024	948,5h centre &	13/01/23
<i>Dates susceptibles de modification</i>	350h Stage	& 07/09/2023
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans un objectif de développement durable

UCO1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques liées aux productions végétales

UCO2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques liées à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements

UCS1 : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur

UCS2 : Réaliser les travaux mécanisés liés à la conduite de culture

UCS3 : Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

UCARE : UCARE : Taille de vigne & Réaliser l'alignement et le palissage des rangs

Autres : CACES Conduite d'engins - Brevet de Sauvetage et Secouriste du Travail (SST)- Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H & 13H-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Éventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU &
CONTACT

CFPPA site de MONTAGNE / Lycée agricole de Libourne
36 Route de Goujon 33570 Montagne 05.57.40.03.09
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15
En partenariat avec la MFR du Libournais

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole**

TRAVAUX DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN DES ENGIN AGRICOLES

Fiche RNCP5833 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+CACES R482 Cat.A- SST – Certiphyto Opérateur par équivalence + Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Agroéquipement -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Permis B - Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification -

Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base indispensable

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec

inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription

(Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers

NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N°202006082642**

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à

établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible

personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 12 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COÛT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection

Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites

fournitures scolaires



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

1. Réaliser les travaux agricoles mécanisés de l'entreprise de production ou d'un prestataire de service (ETA, CUMA) en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.
2. Assurer l'entretien et la maintenance de 1er niveau
3. Communiquer avec les partenaires.
4. S'informer et se former.

Emploi : Conducteur/Conductrice d'engins d'exploitation – Tractoriste - Chauffeur de tracteur - Chauffeur mécanicien
Code NSF :210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture –ROME A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des chauffeurs en capacité d'assurer aussi le 1er niveau de maintenance et une polyvalence dans les travaux agricoles sachant

- Conduire et entretenir un tracteur
- Conduire et entretenir un porteur et/ou machine à vendanger

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

28/10/2022-31/08/2023

21/02/2023-04/12/2023

01/09/2023-10/06/2024

1.298,50h

948,5h centre

& 350h Stage

Bilans 9H

27/10/22

& 28/06/2023

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication socioprofessionnelle

UCG2 : Mobiliser des connaissances civiques et socioéconomiques

UCG3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans un objectif de développement durable

UCP4 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques liées aux productions végétales

UCP5 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques liées à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements

UCP6 : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur

UCP7 : Réaliser les travaux mécanisés liés à la conduite de culture

UCP8 : Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

UCARE : Taille de vigne & Réaliser l'alignement et le palissage des rangs

Autres : CACES Conduite d'engins - Brevet de Sauvetage et Secouriste du Travail (SST)- Module « agroécologie »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (73%) et en entreprise (27%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de PUGNAC

1307 Route du Canton 33710 Pugnac

Contact : LATOUCHE ERIC 05.57.68.87.97

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification - **Brevet Professionnel Agricole****TRAVAUX DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN DES ENGIN AGRICOLES**

Fiche RNCP5833 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du BPA si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+CACES R482 Cat.A- SST – Certiphyto Opérateur par équivalence**+ Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Agroéquipement -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Permis B - Personne n'ayant pas le niveau 4 de qualification -

Dérogation possible. Maîtrise des savoirs de base indispensable

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacpfa33.com/>

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/23 avec

inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription

(Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers

NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N°202006082642**

Inscription pour validation du BPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible

personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 12 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COUT

Financement formation HSP LOT 34 – Agriculture & Forêt : Région Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Occuper un poste d'ouvrier polyvalent maîtrisant la conduite d'un engin agricole et les travaux viticoles principaux en toute sécurité et dans le respect de l'environnement et de la réglementation
Seul(e) ou en équipe, travailler sous l'autorité du responsable
Assurer les différents travaux en autonomie.

Contrôler son travail & Rendre compte.
Analyser les problèmes et apporter les éventuels correctifs
Emploi : ouvrier viticole polyvalent - Conducteur de tracteur - Conducteur de machines agricoles - Conducteur d'engins d'exploitation agricole - Chauffeur agricole - Tractoriste - Agent tractoriste - Ouvrier(ère) tractoriste
Code ROME : A1101 : Conduite d'engins agricoles et forestiers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Se professionnaliser et/ou se perfectionner en conduite d'engins et travaux viticoles pour maîtriser les objectifs suivants :
Maîtriser les mécanismes de la taille de vigne pratiquée en Gironde
S'initier à la conduite d'un tracteur en toute sécurité
Prendre des décisions, rendre compte
Maîtriser les notions de bases en agronomie et techniques du travail du sol

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et de compétences
Certiphyto opérateur
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien de motivation du centre de formation
Maîtrise des savoirs de base
Être capable de prendre en main un tracteur et un rang de vigne

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Dossier d'admission complet et acceptation du règlement intérieur.
Financement accordé

LIEU & CONTACT

CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en centre de formation
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation en centre : 8h30-12h30 & 13h30-16h30
Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Etudes de cas Alternance
Eventuelles participation aux actions de mobilité internationales
Formation en centre dispensée avec les plateformes techniques du CFPPA
Fournitures scolaires - EPI fournies par l'entreprise
Éménagement quotidien et contrôle d'assiduité.

PUBLIC

Salariés de SIAE ou autres entreprises - Autres

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage – formation continue

EFFECTIFS

4 Mini – 10 Maxi – Mixité possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut en formation
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

selon situation du salarié et durée du contrat
A charge du stagiaire : fournitures scolaires. EPI à charge de l'employeur

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

168H en centre - Date limite d'entrée décalée sur dérogation éventuelle

BLOC DE COMPETENCE - Module signalé par * = 14h de sécurité obligatoire

Durée

Dates
Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

**MAITRISER LES TECHNIQUES DE TAILLE PRATIQUEE
SE PERFECTIONNER AUX TECHNIQUES DE TAILLE**

Connaître les bases de physiologie et anatomie du cep et maîtriser les techniques de taille d'hiver
Connaître le matériel et son entretien et prévenir les TMS par des bonnes pratiques

63H

5-6-7-8-9 DECEMBRE 22
16-17-18-19 JANVIER 23

CERTIPHYTO OPERATEUR

Certificat obligatoire pour l'application des produits phytopharmaceutiques

14H

AU MOIS DE JUIN 23

MAITRISER LA SECURITE

Connaître les risques liés à la conduite, la réglementation, la législation et des notions de base

14h

ENTRE 21 & 24 AVRIL 23

CONDUIRE UN ENGIN VITICOLES

Prendre en main et conduire un tracteur ou un enjambeur / porteur Connaître les règles de sécurité, de réglementation routière

35h

ENTRE 27 FEV. & 10 MARS 23

PULVERISER LES PRODUITS PHYTOS

Connaître le matériel, sa maintenance, son nettoyage et son remisage
Calculer vitesses d'avancement et volumes à traiter et appliquer au vignoble la bonne dose

21h

ENTRE 12 & 16 JUIN 2023

MAITRISER LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU SOL

Connaître les notions de base d'agronomie travail sol
Atteler/dételer un outil (décavaillonneuse, inter-rang....) et régler l'outil et Réaliser le travail du sol

21h

ENTRE 24 & 28 AVRIL 23

Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022



CONDUITE D'ENGINS & TRAVAUX VITICOLES

FORMATION QUALIFIANTE/PERFECTIONNEMENT - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

22



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Occuper un poste de tractoriste polyvalent maîtrisant la conduite d'un engin agricole et les travaux viticoles principaux en toute sécurité et dans le respect de l'environnement et de la réglementation

Seul(e) ou en équipe, travailler sous l'autorité du responsable
Assurer les différents travaux en autonomie.
Contrôler son travail & Rendre compte.
Analyser les problèmes et apporter les éventuels correctifs
Emploi : ouvrier viticole polyvalent - Conducteur de tracteur - Conducteur de machines agricoles - Conducteur d'engins d'exploitation agricole - Chauffeur agricole - Tractoriste - Agent tractoriste - Ouvrier(ère) tractoriste
Code ROME : A1101 : Conduite d'engins agricoles et forestiers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Se professionnaliser et/ou se perfectionner en conduite d'engins et travaux viticoles pour maîtriser les objectifs suivants :

Maîtriser les mécanismes de la taille de vigne pratiquée en Haute Gironde
S'initier à la conduite d'un tracteur ou d'un enjambeur / porteur en toute sécurité (Machine à vendanger ou porte outils).
Prendre des décisions, rendre compte
Maîtriser les notions de bases en agronomie et techniques du travail du sol
Réaliser des travaux en vert
Connaître les maladies et ennemis de la vigne
Connaître et analyser les gestes et postures

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et de compétences
Certificat de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien de motivation du centre de formation
PERMS B valide pour la conduite d'engins
Maîtrise des savoirs de base
Être capable de prendre en main un tracteur et un rang de vigne

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Dossier d'admission complet et acceptation du règlement intérieur.
Contrat de professionnalisation et financement accordé

LIEU & CONTACT

CFPPA site de PUGNAC

1307 Route du Canton 33710 Pugnac
Contact : Eric LATOUCHE - 05.57.68.87.97

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en centre de formation
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation en centre : 8h30-12h30 & 13h30-16h30
Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Etudes de cas O Alternance
Eventuelles participation aux actions de mobilité internationales
Formation en centre dispensée avec les plateformes techniques du CFPPA
Fournitures scolaires - EPI fournies par l'entreprise
Émargement quotidien et contrôle d'assiduité.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi – Salariés de SIAE ou autres entreprises - Autres

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage – formation continue

EFFECTIFS

4 Mini – 10 Maxi – Mixité possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut en formation : contrat de professionnalisation (% du SMIC)
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

FORFAIT OPCO selon situation du salarié et durée du contrat
A charge du stagiaire : fournitures scolaires. EPI à charge de l'employeur

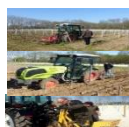
ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

De 14h à 357H en centre - Date limite d'entrée décalée sur dérogation éventuelle

BLOC DE COMPETENCE - Module signalé par * = 14h de sécurité obligatoire

BLOC DE COMPETENCE - Module signalé par * = 14h de sécurité obligatoire	Durée	Dates
		Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation
GESTES ET POSTURES DU POSTE DE TRAVAIL Obtenir le Certificat de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)	14h	9-10 NOV 2022
MAITRISER LES TECHNIQUES DE TAILLE PRATIQUÉE Connaître les bases de physiologie et anatomie du cep et maîtriser les techniques de taille d'hiver Connaître le matériel et son entretien et prévenir les TMS par des bonnes pratiques	56h	16-17-18-21-22-23-24-25 NOV. 2022
SE PERFECTIONNER AUX TECHNIQUES DE TAILLE	35h	5-6-7-8-9 DEC. 2022
MAITRISER LA SECURITE - obligatoire pour module signalé par * Connaître les risques liés à la conduite, la réglementation, la législation et des notions de base	14h	20 & 23 JANV 2023
CONDUIRE UN ENGIN VITICOLE* Prendre en main et conduire un tracteur ou un enjambeur / porteur Connaître les règles de sécurité, de réglementation routière	42h +*	24-25-26-27-30-31 JANV 2023
PULVERISER LES PRODUITS PHYTOS* Connaître le matériel, sa maintenance, son nettoyage et son remisage Calculer vitesses d'avancement et volumes à traiter et appliquer au vignoble la bonne dose	35h +*	6-7-8-9-10 MARS 2023
MAITRISER LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU SOL* Connaître les notions de base d'agronomie travail sol Atteindre/dételer un outil (décavaillonneuse, inter-rang,...) et régler l'outil et Réaliser le travail du sol	49h +*	27-28-29-31-31/03 & 3-4 AVRIL 2023
RÉALISER LES TRAVAUX EN VERT Connaître le développement végétatif Connaître les outils et Maîtriser ébourgeonnage, épamprage + levage/relevage, + éclaircissage & effeuillage	84h	12-13-14-17-18 AVRIL 2023 12-13-14-15 JUIN 2023 26-27-28 JUIN 2023
RECONNAITRE LES MALADIES ET ENNEMIS DE LA VIGNE COURAMMENT RENCONTRES EN GIRONDE	28h	29-30-31/5 & 01 JUIN 2023
ACCUEIL – BILAN – EVALUATION DES COMPETENCES	10h	

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacfp33.com/>



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Occuper un poste d'ouvrier connaissant les bases de la multiplication végétative et des règles de sécurité pour la conduite d'un engin agricole dans le respect de l'environnement et de la réglementation

LIEU & CONTACT

CFPPA site de PUGNAC
 1307 Route du Canton 33710 Pugnac
Contact : Eric LATOUCHE - 05.57.68.87.97

Seul(e) ou en équipe, travailler sous l'autorité du responsable
 Assurer les différents travaux en autonomie.
 Emploi : ouvrier viticole polyvalent
 Code ROME : A1402 - Aide agricole de production légumière ou végétale

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir les notions de base en :

- multiplication végétative
- règles de sécurité pour la conduite d'un engin agricole dans le respect de l'environnement et de la réglementation

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien de motivation du centre de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Dossier d'admission complet et acceptation du règlement intérieur.
 Financement accordé

PUBLIC

Demandeurs d'emploi – Salariés de SIAE ou autres entreprises - Autres

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en centre de formation
 Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
 Horaires de formation en centre : 8h30-12h30 & 13h30-16h30
 Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil
 Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
 Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA
 Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Etudes de cas Alternance
Eventuelles participation aux actions de mobilité internationales
 Formation en centre dispensée avec les plateformes techniques du CFPPA
 Fournitures scolaires - EPI fournies par l'entreprise
 Émargement quotidien et contrôle d'assiduité.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage – formation continue

EFFECTIFS

4 Mini – 20 Maxi – Mixité possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut en formation
 Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

situation du salarié et durée du contrat
 A charge du stagiaire : fournitures scolaires. EPI à charge de l'employeur

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

De 21h en centre - Date limite d'entrée décalée sur dérogation éventuelle

BLOC DE COMPÉTENCE - Module signalé par * = 14h de sécurité obligatoire

Durée

Dates
 Dates susceptibles de modification
 Limite d'entrée décalée / dérogation

CONNAISSANCES DE BASE EN MULTIPLICATION VEGETATIVE :

BOUTURAGE – GREFFAGE – DIVISION DE TOUFFE
 Connaître la physiologie, les techniques et outils, les substrats et risques pathologiques

14h

11 & 12 OCTOBRE 2022

CONNAÎTRE LES BASES DE LA SECURITE EN CONDUITE D'ENGINS

Connaître les risques liés à la conduite, la réglementation, la législation et des notions de base

7h

14 OCTOBRE 2022



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP

OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE CONDUCTEUR D'ENGINS AGRICOLES

24

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Savoir piloter et connaître précisément les caractéristiques techniques et mécaniques des engins agricoles (tracteur, porteur, pulvérisateur, machine à vendanger notamment).



En extérieur ou en atelier, seul(e) ou en équipe, en tant qu'indépendant ou salarié, travailler sous l'autorité du responsable du site ou chef de chantier et suivre ses directives.

Assurer les différents travaux qui lui incombent en autonomie, sans supervision directe de sa hiérarchie.

Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité important dans les tâches qui lui sont confiées.

Contrôler son travail en permanence, prendre en compte les opérations programmées et les données agro climatiques et fait face aux imprévus.

Analyser les problèmes, prendre les décisions en conséquence et apporter les éventuels correctifs (nouveau réglage, réparation de petites pannes).

Emploi : Conducteur de tracteur - Conducteur de machines agricoles -

Conducteur d'engins d'exploitation agricole - Chauffeur agricole -

Tractoriste - Agent tractoriste - Ouvrier(ère) tractoriste

Code ROME : A1101 : Conduite d'engins agricoles et forestiers - L1603 :

Maintenance d'engins de chantier, levage manutention et de machines

agricoles - A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture - A1303 :

Ingénierie en agriculture et environnement naturel - A1416 Polyculture, élevage

LIEU & CONTACT

CFPPA Site de Montagne (33570)

36 Route de Goujon 33570

MONTAGNE - 05.57.40.03.09

Contact recrutement :

Pascale DAGUET 05.56.35.61.15

ECOLE :

Thierry MEYRE - 06.59.13.17.75

<http://www.agricapconduite.fr>



VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Titre de niveau 4 de qualification

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP

OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE CONDUCTEUR D'ENGINS AGRICOLES

Fiche RNCP en cours - Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole

Obtention du CQP si réussite aux épreuves terminales + contrôle continu de chaque bloc de compétences (une ou plusieurs évaluations orales et pratiques, en centre et en entreprise).

En cas de réussite partielle, délivrance d'une attestation des acquis et de la « préconisation du jury » pour l'obtention du CQP. Durée de validité des blocs illimitée

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandeurs d'emploi visant un poste de tractoriste avec des responsabilités, motivés et ayant des capacités d'analyse et de synthèse

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaisant à l'entretien de motivation du centre de formation

Avoir au minimum 18 ans le jour d'entrée en formation

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription sur dossier d'admission complet et acceptation du règlement intérieur.

Complétude fiche d'inscription

Les parcours complets avec passage des évaluations sur l'ensemble des blocs seront prioritaires

Possibilité si places disponibles d'adaptation de parcours pour les candidats ayant déjà validé un ou plusieurs blocs du même référentiel

• Le positionnement validé par l'organisme de formation. Il valide le parcours de formation

• Dossier complet et signature d'un contrat de professionnalisation avec un employeur du secteur concerné.

• Financement accordé

• Accès à la session de formation organisée dans la limite du nombre de places disponibles

Si le seuil de places maxi est déjà atteint, sa candidature sera conservée et le candidat sera recontacté pour la prochaine session à venir

EFFECTIFS

7 Mini – 12 Maxi/Session

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Salarié en contrat de professionnalisation rémunéré selon les grilles nationales (% du SMIC à SMIC)

Etat de présences par ½ journée transmis à l'employeur.

COÛT

Forfait OCAPIAT selon situation du salarié et la durée du contrat de professionnalisation



A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Conduire des engins agricoles spécifiques à la viticulture en toute autonomie, et en toute sécurité.

Prendre des décisions, rendre compte, conseiller si besoin son employeur ou son client.

Utiliser la e technologie embarquée

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

07/11/2022-08/01/2024 & 31/01/2023 – 01/04/2024

Contrat de Professionnalisation avec 490 H en centre sur 14 mois

Dates susceptibles de modification - Limite d'entrée décalée / dérogation

BLOC DE COMPÉTENCE	OQ Inter CQP TRAVAIL DU SOL	140h
N°1		
BLOC DE COMPÉTENCE N°2	OHQ MAITRISE DES TECHNIQUES DE RECOLTE	35h
BLOC DE COMPÉTENCE N°3	OQ Inter CQP CONDUITE ET ENTRETIEN COURANT DU MATERIEL	105h
BLOC DE COMPÉTENCE N°5	OQ Inter CQP PREPARATION ET APPLICATION DES PRODUITS	60h
BLOC DE COMPÉTENCE N°10	OHQ MAITRISE DES TECHNOLOGIES EMBARQUEES	94h
	Taille de la vigne	56h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation en centre : 8h30-12h & 13h-16h30

Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel des MFR et du CFPPA

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Etudes de cas Alternance

Suivi individuel

Eventuelles participation aux actions de mobilité internationales

Formation en centre dispensée avec les matériels et plateformes techniques du CFPPA

Fournitures scolaires et combinaison de travail fournies par le centre de formation - EPI fournies par l'entreprise

Émargement quotidien et contrôle d'assiduité.

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacfp33.com/>



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE CONDUCTEUR D'ENGINS AGRICOLES

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Savoir piloter et connaître précisément les caractéristiques techniques et mécaniques des engins agricoles (tracteur, porteur, pulvérisateur, machine à vendanger notamment).

En extérieur ou en atelier, seul(e) ou en équipe, en tant qu'indépendant ou salarié, travailler sous l'autorité du responsable du site ou chef de chantier et suivre ses directives.

Assurer les différents travaux qui lui incombent en autonomie, sans supervision directe de sa hiérarchie.

Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité important dans les tâches qui lui sont confiées.

Contrôler son travail en permanence, prendre en compte les opérations programmées et les données agro climatiques et fait face aux imprévus.

Analyser les problèmes, prendre les décisions en conséquence et apporter les éventuels correctifs (nouveau réglage, réparation de petites pannes).

Emploi : Conducteur de tracteur - Conducteur de machines agricoles -

Conducteur d'engins d'exploitation agricole - Chauffeur agricole -

Tractoriste - Agent tractoriste - Ouvrier(ère) tractoriste

Code ROME : A1101 : Conduite d'engins agricoles et forestiers - L1603 :

Maintenance d'engins de chantier, levage manutention et de machines

agricoles - A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture - A1303 :

Ingénierie en agriculture et environnement naturel - A1416 Polyculture,

élevage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Conduire des engins agricoles spécifiques à la viticulture en toute autonomie, et en toute sécurité.

Prendre des décisions, rendre compte, conseiller si besoin son employeur ou son client.

Utiliser la e technologie embarquée

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

14/11/2022-15/01/2024 & 05/02/2023 – 08/04/2024

Contrat de Professionnalisation avec 490 H en centre sur 14 mois

Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation

BLOC DE COMPETENCE	Contenu	Durée
N°1	OQ Inter CQP TRAVAIL DU SOL	140h
N°2	OHQ MAITRISE DES TECHNIQUES DE RECOLTE	35h
N°3	OQ Inter CQP CONDUITE ET ENTRETIEN COURANT DU MATERIEL	105h
N°5	OQ Inter CQP PREPARATION ET APPLICATION DES PRODUITS	60h
N°10	OHQ MAITRISE DES TECHNOLOGIES EMBARQUEES	94h
	Taille de la vigne	56h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation en centre : 8h30-12h & 13h-16h30

Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel des MFR et du CFPPA

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Etudes de cas Alternance

Suivi individuel

Eventuelles participation aux actions de mobilité internationales

Formation en centre dispensée avec les matériels et plateformes techniques du CFPPA

Fournitures scolaires et combinaison de travail fournies par le centre de formation - EPI fournies par l'entreprise

Émargement quotidien et contrôle d'assiduité.

CFPPA de la Gironde

2 Boulevard HALIMBOURG, PAUILLAC - 05.56.35.61.10

Contact recrutement :

Pascale DAGUET 05.56.35.61.15

ECOLE :

Thierry MEYRE - 06.59.13.17.75

<http://www.agricapconduite.fr>



VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Titre de niveau 4 de qualification

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP

OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE CONDUCTEUR D'ENGINS AGRICOLES

Fiche RNCP en cours - Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole

Obtention du CQP si réussite aux épreuves terminales + contrôle continu de chaque bloc de compétences (une ou plusieurs évaluations orales et pratiques, en centre et en entreprise).

En cas de réussite partielle, délivrance d'une attestation des acquis et de la « préconisation du jury » pour l'obtention du CQP. Durée de validité des blocs illimitée

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandeurs d'emploi visant un poste de tractoriste avec des responsabilités, motivés et ayant des capacités d'analyse et de synthèse

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien de motivation du centre de formation

Avoir au minimum 18 ans le jour d'entrée en formation

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription sur dossier d'admission complet et acceptation du règlement intérieur.

Complétude fiche d'inscription

Les parcours complets avec passage des évaluations sur l'ensemble des blocs seront prioritaires

Possibilité si places disponibles d'adaptation de parcours pour les candidats ayant déjà validé un ou plusieurs blocs du même référentiel

• Le positionnement validé par l'organisme de formation. Il valide le parcours de formation

• Dossier complet et signature d'un contrat de professionnalisation avec un employeur du secteur concerné.

• Financement accordé

• Accès à la session de formation organisée dans la limite du nombre de places disponibles

Si le seuil de places maxi est déjà atteint, sa candidature sera conservée et le candidat sera recontacté pour la prochaine session à venir

EFFECTIFS

7 Mini – 12 Maxi/Session

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Salarié en contrat de professionnalisation rémunéré selon les grilles nationales (% du SMIC à SMIC)

Etat de présences par ½ journée transmis à l'employeur.

COUT

Forfait OCAPIAT selon situation du salarié et la durée du contrat de professionnalisation



A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

Version 2023-1s – mise à jour 19/12/2022



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Créer ou reprendre une entreprise agricole.
Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole –Responsable d'élevage
Code NSF : 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin - A1409 - Élevage de lapins et volailles - A1410 - Élevage ovin ou caprin - A1411 - Élevage porcin



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Consolider les projets professionnels dans le champ de l'installation agricole.

Définir le parcours et la certification adaptés au stagiaire que ce soit en termes de niveau, d'individualisation du parcours ou de spécialité visée.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

19/09 au 21/10/2022	175h	INFO	Bilans
27/03 au 02/05/2023			21/10/22
05/06 au 07/07/2023			A 13H30
04/09 au 06/10/2023			A 9H
<i>Dates susceptibles de modification</i>	35h en centre	Prépa / entrée	13/12/22
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>	& 105 h en stage	16/05/2023	07/07/23
		04/07/2023	06/10/23

Etudes et analyses technico-économiques des composantes agricoles et humaines du territoire girondin : entreprises, productions, modes de production et label, impact environnement et humain, potentiel d'installation, agroécologie et attentes sociétales, identification des acteurs de ce territoire
Etudes et analyses des compétences et aptitudes requises pour être chef d'Entreprise
Immersion en entreprise(s)
Retour d'entreprise, réflexivité et bilan de parcours

Sensibilisation au développement durable, économie circulaire, laïcité et citoyenneté, à l'utilisation de l'outil informatique, savoir être professionnel au regard du métier de chef d'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (80%) et en entreprise (20%), au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de LA REOLE
Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE
Contacts : Luc SONILHAC 05 56 61 02 95
& Luc FAURE 05 56 35 61 14 – 05 56 35 61 15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Niveau 3 + expérience professionnelle d'un an en agriculture ou de 3 ans dans un autre secteur
Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

PRF2022 LOT 7 jusqu'au 31/08/24 avec prescription ou autoprescription obligatoire par le prescripteur (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers Nouvelle Aquitaine
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée en formation aux dates fixes ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

8 Mini - 13 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Aucune – rapprochant d'une PMSMP - cf. www.onisep.fr

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale.
Aide régionale aux frais de déplacements / région
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.
Fonds Social d'Aide à la formation possible sur dossier

COUT

Financement formation PRF 2022 LOT7 : Région
Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...)

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022

Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Créer ou reprendre et gérer une entreprise agricole.
Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD).
Emploi : Agriculteur – Eleveur – Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage ...
Code NSF 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture –

ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin
- A1409 - Élevage de lapins et volailles -

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure.
Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

	07/11/22-25/07/23	1.218h		Bilans
28/08/23-13/05/24	546h en présentiel		Réunions d'info.	14/03 9H & 7/7/23 à 13H30
06/11/23-19/07/24	371h à distance		Préparation à l'entrée	10/01 9H & 13/05/24 9H
<i>Dates susceptibles de modification</i>				19/03 9H & 12/7/24 à 13H30
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>				

- C1- Se situer en tant que professionnel
- C2- Piloter le système de production
- C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- C6 – Accueil du public sur l'entreprise
- C7 - Gérer l'équilibre agro-cynégétique d'un territoire & Préservation de la biodiversité.

Sensibilisation au développement durable, économie circulaire, laïcité et citoyenneté, à l'utilisation de l'outil informatique, savoir être professionnel au regard du métier de chef d'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (75%) et en entreprise (25%), au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Pédagogie participative
 Suivi individuel Visites d'entreprise & Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance (40%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTS...) Module « sécurisation de l'installation agricole »: cf. www.onisep.fr

CFPPA site de LA REOLE
LIEU & CONTACT Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE
Contacts : Luc SONILHAC 05 56 61 02 95 & Luc FAURE 05 56 35 61 14 – 05 56 35 61 15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE
Niveau 4 - Fiche RNCP29257 (jusqu'au 01.01.2024) M. de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.
Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ CERTIPHYTO DECIDEUR PAR ÉQUIVALENCE
+ Possibilité d'obtenir l'attestation de « PIEGEUR AGREÉ »
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

PUBLIC
Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE
Niveau 3 + 1 an d'activité professionnelle en agriculture ou 3 ans dans tous domaines professionnels + diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.
Maîtrise indispensable des savoirs de base + aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour la FOAD.
Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES
Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION
PRF2022 LOT 7 jusqu'au 31/08/24 avec prescription par le prescripteur ou auto-prescription obligatoire (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers Nouvelle Aquitaine
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée en formation aux dates fixes ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS
8 Mini – 16 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION
PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements / région
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.
Fonds Social d'Aide à la formation possible sur dossier

COÛT
Financement formation PRF 2022 LOT7 : Région
Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...).

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Créer ou reprendre une entreprise agricole.
Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage
Code NSF : 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin - A1409 - Élevage de lapins et volailles - A1410 - Élevage ovin ou caprin - A1411 - Élevage porcin



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Consolider les projets professionnels dans le champ de l'installation agricole.
Compléter sa formation de niveau 4 et / ou se perfectionner pour finaliser son projet de création ou de reprise d'entreprise agricole.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

		INFO.	Bilans 9H
24/04 – 02/06/2023	175h	08/03/2023	07/10/22
11/12/2023-26/01/2024		05/07/2023	17/05/23
11/09 – 14/10/2023	35h en centre	07/05/24	13/10/23
10/06 – 12/07/2024	& 105 h en stage	Prépa/entrée	
<i>Dates susceptibles de modification</i>		21/03/2023	A 13H30
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		29/08/2023	12/07/24
		21/05/2024	

Caractéristiques du projet d'installation.
Etapes et démarches pour la réalisation du projet.
Analyse technico-économique, sociale, juridique et environnementale.
Analyse des forces et des faiblesses du projet et des évolutions possibles.
Outils de suivi et de régulation.
Evaluation du projet avec un jury d'experts
Immersion en entreprise(s)
Retour d'entreprise, réflexivité et bilan de parcours
Sensibilisation au développement durable, économie circulaire, laïcité et citoyenneté, à l'utilisation de l'outil informatique, savoir être professionnel au regard du métier de chef d'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (80%) et en entreprise (20%), au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEPPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par la CFA-CFPPA selon la nature des projets.

CFPPA site de LA REOLE
LIEU & CONTACT Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE
Contacts : Luc SONILHAC 05 56 61 02 95
& Luc FAURE 05 56 35 61 14 – 05 56 35 61 15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplôme acquis conférant la capacité agricole
+ inscription PPP du PAIT recommandé
+ entretien de positionnement présentant le projet d'installation

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

PRF2022 LOT 7 jusqu'au 31/08/24 avec prescription par le prescripteur ou auto-prescription obligatoire (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers Nouvelle Aquitaine
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée en formation aux dates fixes ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

8 Mini - 10 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Aucune – rapprochant d'une PMSMP - cf. www.onisep.fr

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale.
Aide régionale aux frais de déplacements / région
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.
Fonds Social d'Aide à la formation possible sur dossier

COUT

Financement formation PRF 2022 LOT7 : Région
Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...)

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Gérer une entreprise.
Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD).
Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage
Code NSF : 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin - A1409 - Élevage de lapins et volailles - A1410 - Élevage ovin ou caprin - A1411 - Élevage porcin

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION**

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure.
Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

14/11/2022 – 25/07/2023 Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation	574h 399h en centre dont 329H en FOAD & 70h en centre & 175h en stage	Bilan 9H 25/07/23
---	--	----------------------

C1- Se situer en tant que professionnel
C2- Piloter le système de production
C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
C6 - C7- Gérer l'équilibre agro-cynégétique d'un territoire & Préservation de la biodiversité.
Ces blocs de compétences sont abordés par grand domaine : vente – production – installation – faune sauvage & cynégétique

Modalités pédagogiques

Formation continue avec alternance en centre (70%) et en entreprise (SAE) (30%), au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage (SAE) : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance (80%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTS...): cf. www.onisep.fr

CFPPA site de LA REOLE

Lieu & contact Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE

Contacts : Luc SONILHAC 05 56 61 02 95

& Luc FAURE 05 56 35 61 14 – 05 56 35 61 15

FOAD**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

Niveau 4 de qualification - **Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**
Fiche RNCP29257 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.
Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'expérience pro.
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.
Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).
+ CERTIPHYTO DECIDEUR PAR ÉQUIVALENCE
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

Public

Tous les publics ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise agricole.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité professionnelle + diplôme de niveau 5 minimum. (Dérogation possible).
Aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour. Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (CPF, CPF Transition, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)
Entrée en formation aux dates fixes

EFFECTIFS

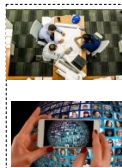
10 Mini - 20 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

Modalités de rémunération

Aucune rémunération en dehors du maintien du statut antérieur du stagiaire selon sa situation
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement de parcours individuel : 2.515,50€
Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...)
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Devenir palefrenier soigneur, employé polyvalent qui assure les soins quotidiens aux chevaux ainsi que leurs déplacements, les travaux d'entretien d'écurie, des espaces de travail des chevaux, des lieux d'accueil du public et des abords de l'entreprise.

Percevoir les changements et comportements anormaux des équidés et savoir réagir en cas d'aléas. Informer et orienter les publics. Réaliser des travaux de maintenance de premier niveau d'outils, matériels et engins et éventuellement conduire une production herbagère, aménager des espaces de détente des chevaux et réaliser les travaux mécanisés avec des équipements tractés, portés ou semi-portés.

Code(s) : NSF 212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire) // Formacode(s) - 21088 : élevage cheval

Emploi : garçons de cour / groom ; palefrenier-soigneur ; cavalier-soigneur ; assistant d'élevage ; assistant-animateur
Code(s) ROME : A1407 - Élevage bovin ou équin

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former un palefrenier soigneur polyvalent

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/22-30/06/24... rentrée annuelle

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

840h

En centre

Bilans à fixer

MG1 - Agir dans des situations de la vie sociale

MG2 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

MG3 - Interagir avec son environnement social

MP1 - Insérer le salarié dans l'entreprise

MP2 - Assurance des travaux de maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments spécifiques aux chevaux

MP3 - Maîtriser le travail du cheval

MP4 - Maîtriser les techniques professionnelles

Module d'Initiative Professionnelle : Sciences et techniques pro.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec 840h en centre

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments

accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Période en entreprise : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel

du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du

CFPPA et de l'EPLEPPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle

équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de **BLANQUEFORT** Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 3 de qualification **CAPA - PALEFRENIER SOIGNEUR**

Fiche N°**RNCP25929** (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture

Validation des blocs de compétences et délivrance du CAP si réussite totale aux épreuves d'examen.

En cas de validation partielle, acquis valables 5 ans pour revalider les modules manquants.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

Certifhyto Opérateur (par équivalence)

Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Priorité aux jeunes, BRSA et personnes ayant des difficultés pour l'emploi

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base (Niveau A1 + / A2 en cours) et repères concrets dans le métier (formation, PMSMP, saisonnier...)

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BAC PRO, BP...) : cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Réunion d'information ou entretien individuel + positionnement

Inscription avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en début de formation ou sur dérogation possible, en cours de formation selon positionnement.

EFFECTIFS

9 à 12 - Mixité de public possible avec capacité d'accueil de 25

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Contrat de professionnalisation. Rémunération mensuelle calculée selon situation du stagiaire et assiduité.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Inscription soumise à accord de financement des partenaires

Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / employeur
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Justifier des compétences acquises pour occuper un poste d'ouvrier qualifié, d'ouvrier hautement qualifié ou d'entrepreneur agricole.

OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE FORMATION

Obtenir un diplôme permettant de valoriser l'expérience à de fins d'évolution ou de reconversion professionnelle (diplômes, titres ou certificats de formation professionnelle délivrés par le Ministère de l'agriculture,
Etre accompagné(e) pour rédiger son dossier de validation et pour préparer le ou les entretiens avec le jury, d'un titre ou certificat de formation professionnelle délivrés par le Ministère de l'agriculture

ORGANISATION

14 à 24 heures d'accompagnement à définir selon les besoins du candidat et ses modalités de financement

Dates fixées selon les demandes - Entrée sans délai autorisé

Information, orientation et positionnement des candidats
Accompagnement individuel ou collectif du candidat pour l'élaboration de son dossier
Préparation à l'entretien avec le jury selon la certification choisie
En cas de validation partielle :
Accompagnement complémentaire (post jury) dans la mise en œuvre des préconisations formulées par le jury
Préparation au second entretien avec le jury
Accompagnement possible à distance.
Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH, nous contacter.

MODALITÉS

Accompagnement selon le plan défini avant inscription.
Horaires sur rendez-vous
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Interventions et supports avec le référent en langue française.

- Suivi individuel
- Face à face pédagogique
- Pédagogie participative
- Etudes de cas
- Théoriques & Pratiques
- Alternance

Matériel et plateformes techniques du CFPPA
Fournitures scolaires fournies par l'intéressé
Emargement et contrôle d'assiduité
Présentiel et à distance. Le 1er et le dernier entretien sont toujours en présentiel. L'échelonnement des entretiens est établi en concertation avec le candidat cela peut aller de 3 à 6 mois.
Plaquette détaillée : consultable à consulter sur :
http://www.formagri33.com/epl/images/pdf/CFA_CFPPA/2021/doc_1_PLAQUETTE_ACCGT_VAE_v2.pdf

EFFECTIFS

4 à 8 entretiens individuels

AUTRES VOIES & POURSUITE POSSIBLE

cf. www.onisep.fr

LIEU & CONTACT

CFPPA de la Gironde Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle CS 90113 33290 Blanquefort
Contact : Catherine FRANCOIS : 05.56.35.61.10
Lieux : BLANQUEFORT-MONTAGNE
Contact DRAAF : Sabrina COTTEREAU :
05 49 03 11 78 / 07 61 64 46 06

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Tous diplômes, titre ou certificat de formation professionnelle délivrés par le Ministère de l'agriculture
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

PUBLIC

Tous publics quelque soit l'âge et le niveau de formation pouvant justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le secteur de la certification visée

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Demander la recevabilité à la DRAAF/SRFD . Rédiger le dossier de recevabilité (ressource :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282>) : si le dossier est recevable, le candidat est inscrit au diplôme demandé et un dossier de validation lui est envoyé par la DRAAF.
L'accompagnateur du CFPPA propose une aide méthodologique pour décrire et analyser les activités du candidat et rédiger son dossier. Présenter son dossier au jury : 5 exemplaires version papier et 1 en numérique version PDF à envoyer à la DRAAF.
Présentation au passage pour l'obtention du diplôme

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription sur dossier complet et acceptation du règlement intérieur.
Complétude fiche d'inscription
Sur accord de recevabilité du candidat.
dossier de candidature
contrat d'accompagnement

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

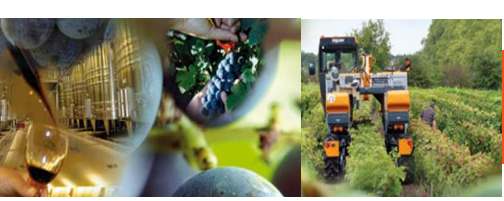
Conserve son statut.
Selon le financement de l'accompagnement. état de présence et assiduité adressé au financeur

COUT

L'action de VAE est imputable dans le cadre du budget de formation de l'entreprise, financé par son Opérateur de Compétences (OPCO), en sollicitant une aide financière auprès de son conseiller emploi (Pôle emploi, ...) ou à la charge du candidat si celui-ci ne souhaite pas en informer son employeur et réaliser la démarche hors temps de travail, en utilisant son compte CPF.



Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022



Les **CDFA/CFPPA* de la Gironde** sont 2 centres constitutifs de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde** aux côtés des 3 lycées agricoles, le Lycée horticole C. Godard et 3 exploitations viticoles (Blanquefort - Bommès - Montagne) qui présentent

- une offre de formations de proximité sur 9 sites girondins
- et des actions sur mesure en entreprise.

Les **formations longues en alternance** sont réalisées en centre et sur l'entreprise. Ces **formations qualifiantes permettent de se diplômer**, du CAP/BPA à ingénieur, dans des domaines diversifiés. Des dispositifs de **découverte des métiers** sont également proposés pour les personnes en voie de reconversion professionnelle.

Par ailleurs, les **formations courtes** destinées à l'**initiation** ou au **perfectionnement** permettent le **développement des compétences des demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprise** ; qu'elles soient issues du catalogue de formation **inter-entreprises ou créées à la carte**.

*Centre Départemental de Formation d'Apprentis et Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

** Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

DES ECOLES

GRANDEUR NATURE

Pour former des demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise



L'ECOLE DE LA VIGNE

l'ECOLE DES CHÂTEAUX

EN MEDOC & LIBOURNAIS

avec le Réseau des MFR d'Aquitaine

LE CFPPA DE LA GIRONDE

EXPERT RECONNU SUR LES CHAMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Plus de 25 ans d'expérience

Un public varié : salariés, exploitants, demandeurs d'emploi, demandes individuelles, entreprises

DOMAINES DE FORMATION

- viticulture -œnologie
- viticulture de précision
- agroéquipements, machinisme, conduite d'engins
- jardins-espaces verts, aménagements paysagers
- tonnellerie
- installation agricole
- conchyliculture
- Palefrenier soigneurs & Santé animale
- Travaux de la cave

SES PARTENAIRES

ORGANISMES PARITAIRES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Conseil Départemental de la Gironde
- Municipalités
- Associations d'insertion
- Organismes de formation partenaires tels que AEROCAMPUS, TELESPAZIO, entreprises du secteur agricole et para agricole, FRMFR.....

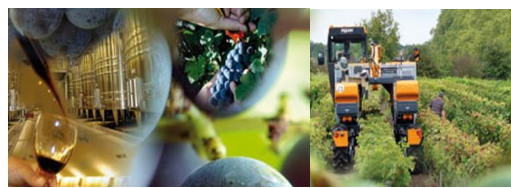
SES ENGAGEMENTS QUALITE

S'ENGAGE A

- 1-Répondre dans les 5 jours ouvrés** (contact et/ou rendez-vous), à toute demande d'analyse personnalisée des besoins en formation
Accueil individualisé par un conseiller garanti (sauf dispositifs relevant des informations collectives)
- 2-Assurer les missions du centre par du personnel compétent et formé**
30% mini. des agents en formation par an
- 3-Réaliser des formations de qualité**
Plus de 80% de réussite aux certifications (titres, diplômes, certificats)
- 4- Proposer un accès WIFI et YPAREO à l'ensemble des stagiaires** dont la formation excède 200H
- 5- Améliorer nos pratiques** à partir de l'écoute des stagiaires
 - mesurer la satisfaction sur l'ensemble des formations
 - assurer 80% de satisfaction globale mini
 - communiquer ces éléments aux usagers externes/internes.



Version 2023-1s – mise à jour 19/12/2022



L'EPLEFPA Bordeaux-Gironde est certifié au titre des catégories suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

La certification est double : QUALIFORMAGRI et QUALIOPI.

Elle concerne :

- les actions de formation,
- les actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- et les actions de formation par apprentissage.

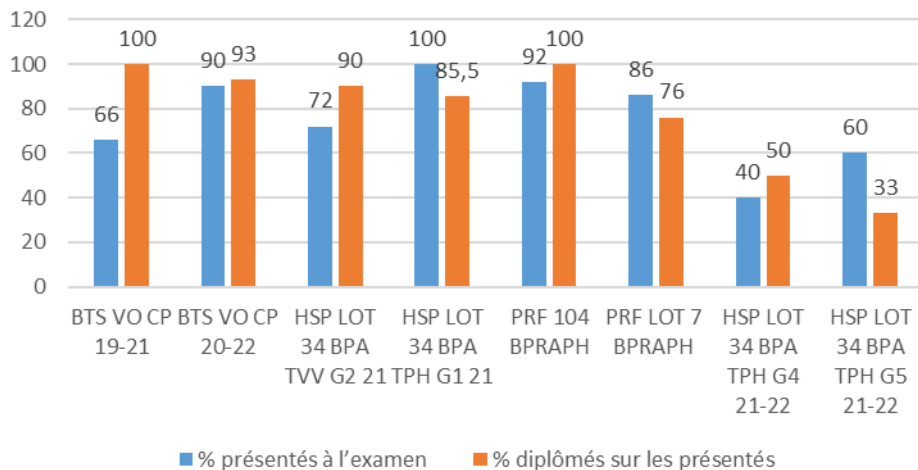
Dans ce contexte, sont menées des enquêtes auprès des stagiaires, des entreprises de stage ou employeurs et des financeurs de formation. Les données nous permettent de diffuser les taux de réussite aux examens, ainsi que les taux de satisfaction et d'insertion sur nos formations. Après analyse, elles servent de base pour toute amélioration des formations et du fonctionnement afin de répondre au mieux aux attentes des apprenants.

Pour toute interrogation ou remarques en lien avec le fonctionnement du centre et des formations, vous pouvez vous rapprocher en premier lieu du site de formation. Parallèlement, vous avez la possibilité de contacter l'animatrice qualité à l'adresse suivante : cdfacfppa.qualite@formagri33.com

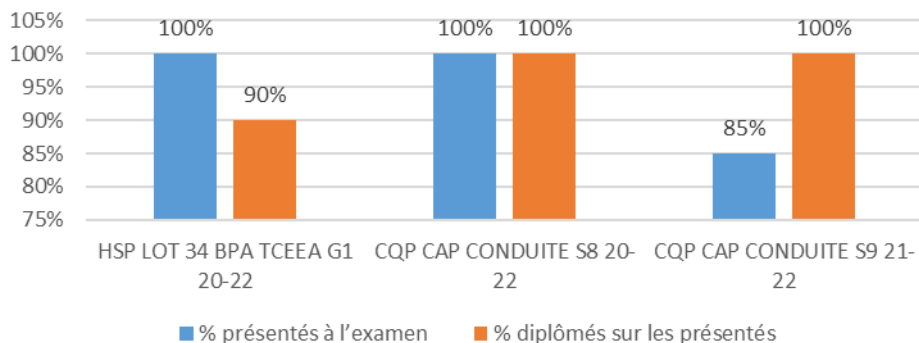


REUSSITE AUX
EXAMENS - v2 au
13/07/2022

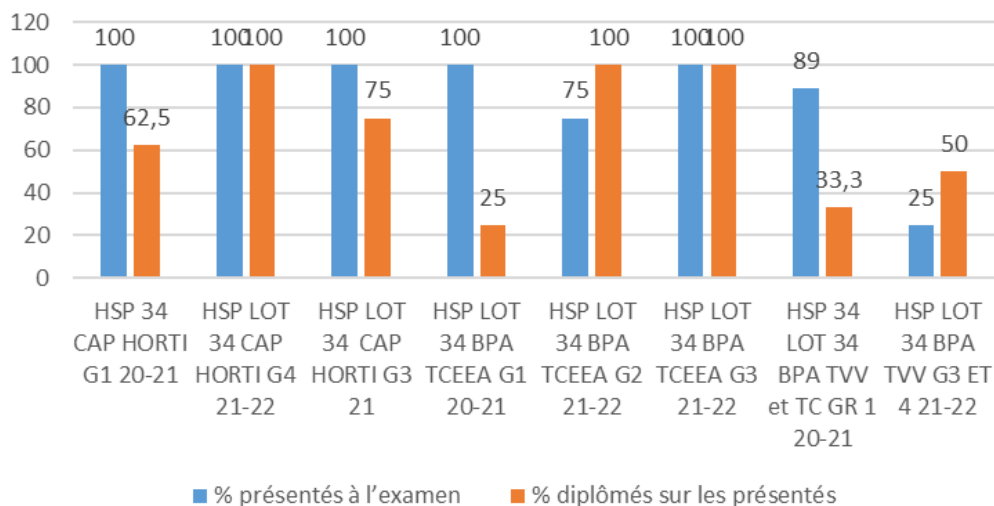
SITE DE BLANQUEFORT



SITE DE MONTAGNE

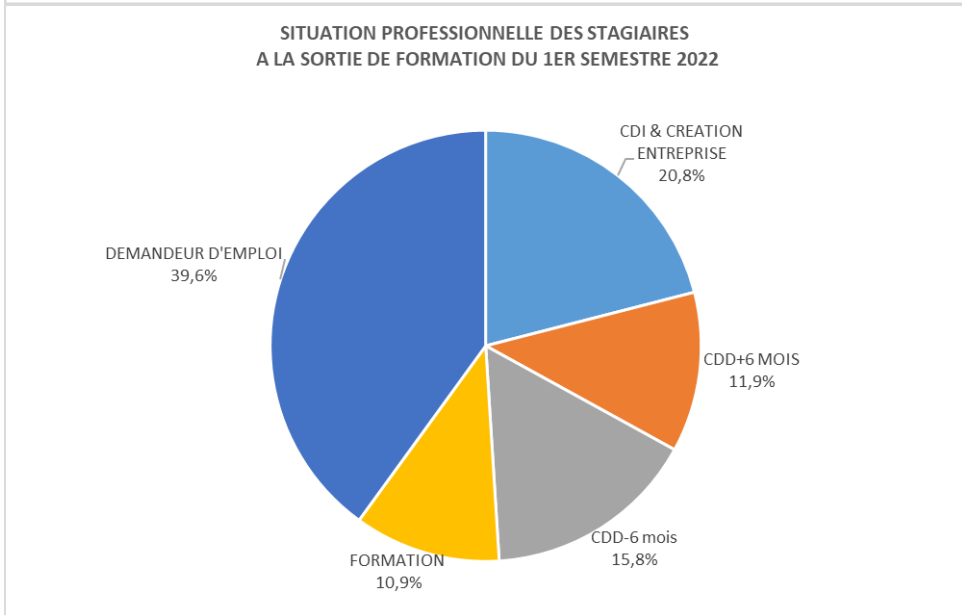
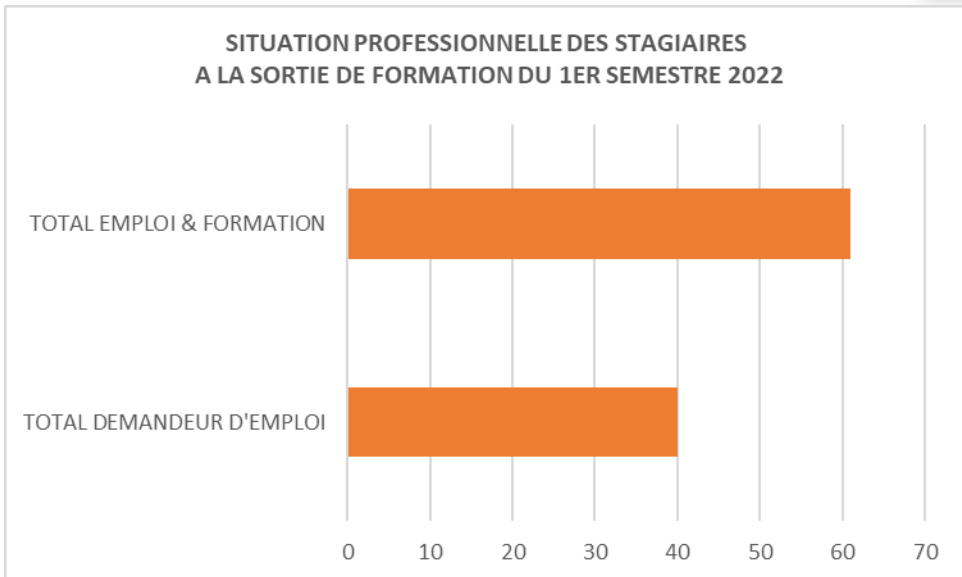


SITE DE PUGNAC





INSERTION



SATISFACTION

Satisfaction globale ANNEE 2021

86%

Satisfaction globale 1ER Semestre 2022

80%



**SERVICE
DEPARTEMENTAL
DEVELOPPEMENT
DU CFPPA DE
LA GIRONDE**

**Informations sur marché &
communication de l'offre de
formation**

Mme PUCHAUD-DAVID
05.56.35.61.12 - 06.75.62.89.11

Inscription & recrutement

M FAURE
Mmes PIERAGNOLO ET DAGUET
05.56.35.61.14 – 05.56.35.61.15

**Pour le CQP d'AgriCap Conduite OHQ CEA
« Ouvrier Hautement Qualifié Conducteur
d'Engins Agricoles »**

Contact ECOLE : M.MEYRE
06.59.13.17.75

Recrutement : Mme DAGUET
05.56.35.61.15

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CFPPA DE LA GIRONDE <https://cdfacfp33.com/>

Information sur le centre de formation et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Agri CapConduite www.agricapconduite.fr

ANEFA www.anefa.org
Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

CAP METIERS www.cap-metiers.fr
CMaFormation www.entrepot.aquitaine-cap-metiers.fr
Inscription/prescription et diffusion de l'offre de formation régionale

FRANCE COMPETENCES www.francecompetences.fr
Répertoire National des certifications nationales

MINISTERE DE L'AGRICULTURE www.chlorofil.fr
Référentiel professionnel, de formation et de certification

ONISEP www.onisep.fr
Information sur les formations et les métiers (orientation – poursuite d'étude....)

POLE EMPLOI www.labonneformation.pole-emploi.fr
Formation et marché du travail

OCAPIAT www.ocapiat.fr
Référentiel CQP

Aux côtés des sites et présent sur chaque territoire, le service développement un service départemental à votre écoute

INFORMATION SUR FORMATION – SUIVI DES MARCHES – COMMUNICATION - INSERTION

Responsable de service Véronique PUCHAUD-DAVID 06.75.62.89.11 veronique.puchaud-david@formagri33.com

ACCUEIL – INFORMATION – ORIENTATION – RECRUTEMENT – PROMOTION DES METIERS

Responsable de service Luc FAURE 05.56.35.61.07 luc.faure@formagri33.com

Assistantes du service Pascale DAGUET **05.56.35.61.15** pascale.daguet@formagri33.com

Joelle PIERAGNOLO **05.56.35.61.14** joelle.pieragnolo@formagri33.com

